

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Rennes, le 29 décembre 2022

RN137 – La voie réservée aux transports en commun ouvre le 3 janvier 2023 Circuler plus facilement aux heures de pointe

Après plusieurs phases de chantiers successifs, la voie réservée aux transports en commun sur la RN137 ouvrira à la circulation le mardi 3 janvier prochain. Cet aménagement permettra aux bus et autocars des lignes régulières de la STAR et de BreihzGo de circuler sur la bande d'arrêt d'urgence en cas de bouchon sur la RN137.

La DIR Ouest, en partenariat avec la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole, a adapté la RN137 sur 4km, entre la RD34 (échangeur de la Conterrie) et la porte d'Alma, en direction de Rennes, afin de faire circuler les transports en commun sur l'espace de la bande d'arrêt d'urgence durant les heures de pointe.

Cet aménagement a été réalisé en 2 phases :

- La première phase a permis d'élargir, de renforcer la structure de la chaussée sous la bande d'arrêt d'urgence et de mettre aux normes les dispositifs d'assainissement ;
- La seconde phase a nécessité la reprise de l'échangeur porte d'Alma afin de créer une continuité de l'aménagement jusqu'au giratoire de l'échangeur.

La voie ouvrira à la circulation pour les transports en commun, le 3 janvier 2023. Cette ouverture accompagnera l'évolution des grilles horaires des services de transports.



Pourquoi aménager une voie réservée aux transports en commun (VRTC) ?

L'aménagement de la bande d'arrêt d'urgence en VRTC doit permettre à certaines lignes de transports en commun régulières d'**améliorer leurs performances et leur attractivité**. En période de congestion, et plus particulièrement durant les heures de pointe, les transports en commun autorisés pourront emprunter cette voie. Cela contribuera à **renforcer leur régularité horaire** ainsi qu'à **réduire leur temps de parcours**.

Attention, cette voie reste une bande d'arrêt d'urgence

Cette voie n'est pas une voie de bus classique, elle reste une **bande d'arrêt d'urgence** : en cas de nécessité, un **véhicule en détresse peut s'y arrêter**. Il est **interdit de circuler sur cette voie sans autorisation**.

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable Communication
Tél : 02 99 33 46 56
Mission Communication
tél : 02 99 33 47 05

**Direction Interdépartementale
des Routes Ouest**
10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex



Qui pourra circuler sur cette voie ?

La VRTC restant une bande d'arrêt d'urgence sur la RN137, il est important que les conducteurs qui l'empruntent connaissent les **règles de circulation spécifiques**.

Pour la mise en service, seuls les véhicules des lignes régulières de transport en commun de la région et de la métropole seront autorisés à circuler sur cette voie. Pour ce faire, les conducteurs ont été formés préalablement à l'ouverture.

Les seuls autres véhicules qui pourront être amenés à rouler sur cet aménagement sont ceux qui peuvent également le faire sur une bande d'arrêt d'urgence tel que les **véhicules d'intervention ou de secours**.



Quels impacts pour les usagers ?

Pour les automobilistes, il n'y a **pas de changement**, le nombre de voies reste le même.

Des zones permettant le franchissement de la VRTC ont été aménagées au niveau des bretelles d'entrée et de sortie sur cet axe.

Pour les usagers des cars et bus, leur temps de trajet **sera réduit et plus régulier**, car les transports en commun subiront moins les effets de la congestion.

Pour s'informer avant et pendant son déplacement

- les conditions de circulation sur : www.diro.fr
- l'information routière Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr
- les panneaux d'informations lumineux

Direction interdépartementale des routes Ouest

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest assure l'exploitation, l'entretien, la gestion du trafic et la modernisation de 1 520 km de routes nationales en Bretagne et Pays de la Loire. C'est un service déconcentré du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. Sa mission de service public est d'offrir un service de qualité ; d'assurer un niveau de sécurité maximal aux usagers et de contribuer au développement des territoires desservis.

2022-51

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable Communication
Tél : 02 99 33 46 56
Mission Communication
tél : 02 99 33 47 05

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

www.diro.fr

